

Réfugiés ou migrants? Réflexion critique sur une populaire, mais problématique distinction

Thierry Ngosso et Andreas Oberprantacher*

Résumé : Cet article examine la populaire, mais problématique distinction entre réfugiés et migrants en montrant qu'elle se heurte à au moins trois difficultés importantes. D'abord, elle repose sur une prémisse erronée qui sépare les sphères politiques et économiques alors que la mondialisation a contribué à l'accélération de l'enchevêtrement des préoccupations politiques et des intérêts économiques. Ensuite, elle reflète une confusion problématique de la sphère privée avec la sphère publique alors que l'on ne saurait assimiler la gestion des flux migratoires entre États aux décisions privées d'un ménage. Enfin, elle repose sur une séparation discutable entre la morale et la politique qui reflète les contradictions internes des principes du libéralisme politique où coexistent le droit fondamental des individus à la liberté de mouvement et le droit souverain des États de déterminer qui peut être accueilli.

Mots-clés : réfugié, migrant, réfugié économique, liberté de mouvement

* Thierry Ngosso est chercheur postdoctoral à l'Institute for Business Ethics de l'Université de Saint-Gall. Il achève en ce moment sa dissertation d'habilitation consacrée aux obligations climatiques des entreprises en tant qu'agents primaires de la justice. Andreas Oberprantacher est professeur associé de philosophie à l'Université d'Innsbruck et membre du Centre de recherche « Migration et mondialisation ». Ses recherches portent sur la théorie politique et l'esthétique. Récemment, il a édité avec Andrei Siclodi l'ouvrage *Subjectivation in Political Theory and Contemporary Practices* (Palgrave, 2016).